

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah,  
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans  
le bas monde mais aux seuls croyants dans l’au-delà, Celui  
Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*Louanges à Allah le Seigneur des mondes,  
والصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ  
que l’honneur et l’élévation en degrés soient accordés à  
notre maître Mouhammad le Messager de Allah,  
ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

### **Khoutbah n°893**

Le vendredi 4 novembre 2016, correspondant au 04 *Safar* 1438 de l’Hégire

## ***^Outhman Ibnou ^Affan le troisième calife bien guidé***

La louange est à Allah, nous Le louons, nous Lui demandons de nous aider, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons Son pardon, nous nous repentons à Lui, nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvais actes, celui que Allah guide, nul ne peut l’égarer et celui qu’Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu’il n’est de dieu que Allah, qu’Il est le dieu unique et qu’Il n’a pas d’associé, ni de ressemblant, ni de semblable, ni d’opposé ni d’équivalent, et qu’Il est exempt d’avoir des limites, un corps, des organes ou des membres.

Et je témoigne que notre maître, notre bien aimé, notre guide, notre éminence, la cause de notre joie, Mouhammad, est Son esclave et Son Messager, celui qu’Il a élu et qu’Il agrée le plus, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d’un châtement. Ô Allah honore et élève davantage en degré notre maître Mouhammad ainsi que sa famille bonne et pure et ses compagnons honorables, ceux qui ont défendu la vérité et la religion.

Après cette introduction, esclaves de Dieu, je vous recommande, ainsi qu’à moi-même, de faire preuve de piété à l’égard de Allah, Al-^Aliyy Al-^Adhim, Celui Qui dit dans Son Livre honoré :

﴿ مِنْ الْمُؤْمِنِينَ رِجَالٌ صَدَقُوا مَا عَاهَدُوا اللَّهَ عَلَيْهِ فَمِنْهُمْ مَنْ قَضَىٰ نَحْبَهُ وَمِنْهُمْ مَنْ يَنْتَظِرُ وَمَا بَدَّلُوا تَبْدِيلًا ﴾

[sourat Al-'Ahzab / 23] (mina l-mou'minina rijaloun sadaqou ma ^ahadou l-Laha ^alayhi faminhoum man qada nahbahou waminhoum man yantadhirou wama baddalou tabdila) ce qui signifie : « **Il y a parmi les croyants des hommes qui ont respecté les engagements qu'ils ont pris à l'égard de Allah ; parmi eux il y a ceux qui ont terminé leurs vies et d'autres pas encore, et ils n'ont pas changé leur engagement.** »

Et Allah dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَكُونُوا مَعَ الصَّادِقِينَ ﴾

[sourat At-Tawbah / 119] (ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Laha wakounou ma^a s-sadiqin) ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants en Dieu faites preuve de piété à l'égard de Allah et soyez avec ceux qui sont véridiques** »

Et le Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

(( فعليكم بسنتي وسنة الخلفاء المهديين الراشدين تمسكوا بها وعصوا عليها بالتواجد ))

[rapporté par *Abou Dawoud* dans ses *sounan* et d'autres] (*fa^alaykoum bisounnati wasounnati l-khoulafa'i l-mahdiyyina r-rachidin tamassakou biha wa^addou ^alayha bin-nawajidh*) ce qui signifie : « **Attachez-vous à ma Sounnah et à la sounnah des califes bien guidés, attachez-vous à cela très fermement** »

Les califes bien guidés faisaient partie des gens de science, qui sont les héritiers des Prophètes. Les meilleurs d'entre eux sont les quatre califes *Abou Bakr*, *Oumar*, *Outhman* et *Aliyy*, que Allah les agrée. La durée de leur califat était d'environ trente ans. Nous allons parler aujourd'hui de l'Émir des croyants *Outhman Ibnou Affan*, que Allah l'agrée. Il se nomme *Abou Abdi l-Lah Outhman Ibnou Affan Ibni Abi l-As Ibni Oumayyah Ibni Abdi Chams Ibni Abdi Manaf Ibni Qousayy*, le *Qourachiyy*, le *Oumawiyy*. Sa mère s'appelle *Arwa* fille de *Kourayz*. Il a également été surnommé *Dhou n-Nourayn* car il a épousé deux des filles du Maître des mondes *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* : *Rouqayyah* puis *Oummou Koulthoum* après la mort de sa sœur.

Il était, que Dieu l'agrée, de taille moyenne, ni petit, ni grand. Il avait un beau visage, blanc, teinté de rougeurs, la barbe fournie, des bras longs, ses poils recouvraient ses bras, il avait attaché ses dents avec de l'or.

Il est né six ans après l'année de l'éléphant. Il est entré en Islam parmi les premiers sur les mains de *Abou Bakr*, que Allah les agrée tous les deux, il fait donc partie des premiers prédécesseurs qui sont entrés en Islam. Il a accompli les deux émigrations : la première de La Mecque jusqu'à l'Abyssinie et la deuxième de La Mecque jusqu'à Médine.

Il a été présent dans tous les événements importants avec le Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam*, hormis *Badr* parce que son épouse *Rouqayyah* était malade. Le Prophète ﷺ

lui avait ordonné de rester à Médine pour s'occuper d'elle, mais le Prophète l'avait compté malgré cela au nombre des gens de *Badr* et lui avait donné sa part du butin.

Il fut désigné pour être Calife après la mort de *^Oumar Ibnou l-Khattab*, que *Allah* l'agrée, trois nuits après. À son époque, il y a eu d'éminentes conquêtes et l'état musulman s'est propagé, beaucoup de gens sont entrés en Islam, grâce à Dieu.

Pour ce qui est de ses mérites et des traces qu'il a laissées, que *Allah* l'agrée, ils sont nombreux. Notamment, en l'an trente de l'Hégire, il avait craint qu'il y ait une divergence à propos du *Qour'an*. Il a donc rassemblé les compagnons et a fait quatre ou cinq copies du *mous-haf*, à partir du *mous-haf* qu'avait rassemblé *Abou Bakr As-Siddiq*, que *Allah* l'agrée. Il a envoyé dans chaque direction un *mous-haf* qui soit une référence et auquel les gens de chaque région puissent se fier. Il n'y a jamais eu, par la grâce de Dieu, de divergence dans le *Qour'an*.

Concernant son ascèse dans le bas monde : il y a notamment qu'il dépensait ses biens dans la voie que *Allah* agrée. *At-Tirmidhiyy* a rapporté dans ses *Sounan* que le Prophète ﷺ a donné un discours aux gens pour les inciter à préparer l'armée de la difficulté. *^Outhman* a dit : « Je m'engage à fournir cent chameaux avec tout leur équipement » c'est-à-dire ce qu'on pose dessus comme couvertures et comme selles, et ceci dans la voie que *Allah* agrée. Puis le Messager ﷺ a de nouveau incité les gens à faire des dons et *^Outhman*, que *Allah* l'agrée, a dit : « Je m'engage à fournir deux cents chameaux avec tout leur équipement, dans la voie que *Allah* agrée. » Mais le Messager ﷺ avait de nouveau incité à faire des dons et *^Outhman* avait dit : « Je m'engage à donner trois cents chameaux avec tout leur équipement, dans la voie que *Allah* agrée. » Celui qui rapporte le *hadith* a dit : « J'ai vu le Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* descendre du *minbar* en disant :

(( ما على عثمان ما عمل بعد هذه ما على عثمان ما عمل بعد هذه ))

(*ma ^ala ^Outhmana ma ^amila ba^da hadhih*) ce qui signifie : « **^Outhman a gagné par cet acte beaucoup de récompenses.** » et il l'a répété deux fois.

*Chourahbil* fils de *Mousslim* a dit « *^Outhman*, que *Allah* l'agrée, donnait aux gens le repas qui lui était destiné quand il était Calife et il rentrait chez lui manger du vinaigre et de l'huile. » rapporté par *Abou Nou^aym* dans le livre *Al-Hilya*'.

Parmi ses mérites également, que *Allah* l'agrée, c'est que le Prophète ﷺ l'a décrit comme étant un homme pour lequel les anges avaient beaucoup de respect, tout comme cela a été rapporté de *^A'ichah*, la mère des croyants, que *Allah* l'agrée, elle a dit : « Ô Messager de *Allah*, lorsque *Abou Bakr* puis *^Oumar* ont demandé l'autorisation d'entrer pour te voir, tu le leur as autorisé et tu as gardé la même position ; et lorsque *^Outhman* a demandé l'autorisation, tu t'es rassis et tu as arrangé tes vêtements » et le Prophète lui a dit :

(( ألا أستحي من رجل تستحي منه الملائكة ))

[rapporté par *Mousslim* dans son *Sahih*] (*'ala 'astahi min rajoulin tastahi minhou l-mala'ikah*) ce qui signifie : « **Comment voudrais-tu que je traite un homme envers qui les anges éprouvent du respect.** »

^Outhman, que Allah l'agrée, terminait le *Qour'an* dans sa totalité en une seule *rak'ah*, d'après le fils de ^Oumar, que Allah les agrée tous les deux, il a dit : « Allah ta^ala dit :

﴿ أَمْ مَنْ هُوَ قَانِتٌ آتَاءَ اللَّيْلِ سَاجِدًا وَقَائِمًا يَحْذَرُ الْآخِرَةَ وَيَرْجُو رَحْمَةَ رَبِّهِ ﴾

[sourat Az-Zoumar / 9] ('am man houwa qanitoun 'ana'a l-layli sajjidan waqa'iman tahdharou l-'akhirata wayarjou rahmata Rabbih) et il s'agit de ^Outhman Ibnou ^Affan, que Allah l'agrée. » rapporté par Abou Nou^aym dans *Al-Hilya*'.

Au sujet de sa mort, que Allah l'agrée, elle avait eu lieu après que sa maison avait été assiégée. Il avait demandé à ses serviteurs de ne pas garder sa maison et aux compagnons qu'il n'y ait pas de sang qui coule à cause de lui. Mais certains compagnons ont craint pour lui et ont envoyé leurs fils surveiller sa maison pour que personne n'y pénètre pour lui nuire, au point que ^Aliyy avait envoyé *Al-Haçan* et *Al-Houçayn* surveiller sa demeure. *Ahmad* a rapporté de ^Outhman qu'il avait dit : « J'ai vu hier soir le Messager de Allah dans le rêve avec Abou Bakr et ^Oumar, ils m'ont dit : "Patiente tu rompras le jeûne demain auprès de nous". » rapporté par *Ahmad* dans son *Mousnad*, c'est-à-dire la nuit suivante.

C'est ainsi que certains ont escaladé sa maison, en passant par des maisons voisines à la sienne et des impudents qui ont semé la discorde sont rentrés chez lui. L'un d'entre eux a l'a frappé avec son épée, mais son épouse *Na'ilah* l'avait protégé, et des doigts de sa main avaient été coupés, puis ils l'ont assassiné, que Allah l'agrée.

Son assassinat a eu lieu le vendredi dix-huit de *Dhou l-Hijjah* de l'an trente-cinq de l'Hégire, il était en train de faire le jeûne et de réciter le *Qour'an*. Il avait quatre-vingt-deux ans et n'avait pas essayé de se protéger car ceux qui voulaient le tuer étaient musulmans. Il fut enterré dans *Al-Baqi*^ . La durée de son califat fut de douze ans moins douze jours.

*Ahmad* rapporte de ^A'ichah, que Allah l'agrée, qu'elle a dit : « J'étais auprès du Prophète lorsqu'il m'a dit :

(( يا عائشة لو كان عندنا من يحدثنا ))

(ya ^A'ichah, law kana ^indana man youhaddithouna) ce qui signifie : « Ô ^A'ichah, s'il y avait quelqu'un qui nous fasse la conversation. »

Elle a dit « Ô Messager de Allah, veux-tu que j'appelle Abou Bakr ? » il se tut puis il dit à nouveau :

(( لو كان عندنا من يحدثنا ))

(law kana ^indana man youhaddithouna) ce qui signifie : « S'il y avait quelqu'un qui nous fasse la conversation. »

Elle a dit « Je lui ai dit : veux-tu que je demande à quelqu'un qu'on nous ramène ^Oumar ? » Il s'est tu, puis il a demandé à un jeune serviteur chez lui, il lui a dit quelque chose à voix basse de sorte que ^A'ichah n'a pas entendu et il partit. Elle a dit : « Voici que ^Outhman demande l'autorisation » il lui donna l'autorisation et il est entré, le Prophète ﷺ a parlé longtemps avec lui puis il lui a dit :

(( يا عثمان إن الله عز وجل مقمصك قميصا (أي الخلافة) فإذا أَرادك المنافقون على أن تخلعه فلا تخلعه لهم ولا كرامة ))

(*yā ʿOuthmān ʿinna l-Lāhā ʿazza wajall mouqammisouka qamisān faʿidhā ʿaradaka l-mounafiqouna ʿalā ʿan takhlaʿhou falā takhlaʿhou lahoum walā karamatan*) ce qui signifie : « **Ô ʿOuthmān, Allah ʿazza wajall va te donner un habit** [il visait par là le califat] **si les hypocrites te demandent de l’enlever ne l’enlève pas.** » Il le lui a répété deux ou trois fois. [rapporté par *Aḥmad* dans son *Mousnad* et d’autres que lui].

Nous demandons à *Allah ʿazza wajall* de faire que l’évocation de la conduite de ces gens honorables et bienfaisants soit une cause pour éclairer notre chemin, pour rectifier nos déviations, qu’Il améliore nos états, nos actes et nos caractères. Nous demandons à *Allah* qu’Il renforce nos ardeurs pour prendre exemple sur eux dans leur voie de droiture et leur chemin sain.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne, ainsi qu’à vous-mêmes.



[www.acbb.be](http://www.acbb.be)

Association Culturelle de Bienfaisance de Bruxelles  
Rue d’Anderlecht 146, 1000 Bruxelles Tél. : 02/502.92.34